



DÉLIBÉRATION N°2018-04-20-14.3
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 avril 2018

**POINT 14.3 : ÉLECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU
CONSEIL DE SERVICE DU SERVICE UNIVERSITAIRES DES LANGUES (SUL)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015;
- VU** les candidatures reçues ;

ÉLIT au premier tour, **Mme Caroline ADOU**, représentante des étudiants au Conseil de service du Service universitaires des langues.

Nombre de présents ou de représentés : 33 ;
Abstention : 0 ;
33 voix pour Mme Caroline ADOU

À Nantes, le 20 avril 2018
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX